



APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Organiser le développement de 3 communes (3 Bourgs et 11 sections communales), en renforçant les acteurs clés de ces territoires.

Département du Nord-Ouest-Arrondissement de Saint-Louis du Nord et commune de l'île de la Tortue 2011 - 2018



Genèse du projet

Les problématiques à l'origine du projet

- Absence de cadre de concertation
- Développement non planifié (juxtaposition de projets et interventions ne répondant pas aux réels besoins de la communauté)
- Faible implication et participation des populations dans les affaires de la cité
- Manque de structuration de la société civile
- Méconnaissance des autorités locales de leur rôle et responsabilité

ID travaille en Haïti dans le Nord Ouest depuis sa création en 1994 et appuie plus particulièrement le processus de décentralisation depuis 2006. Après l'expérience d'accompagnement des communes du Bas Nord Ouest dans la mise en place de leurs Plans Communaux de Développement (PCD), ID a transféré ses programmes à son partenaire local ADEMA. Depuis 2010, ID s'est installé dans le Haut Nord Ouest, dans les communes de Saint-Louis du Nord, l'Île de la Tortue et Anse-à-Foleur. Le programme a d'abord appuyé ces trois communes dans l'élaboration de leurs PCD, à travers la mobilisation des acteurs locaux. Depuis 2013-2014, ce premier travail a ouvert la porte pour une deuxième étape : le renforcement des capacités de ces acteurs et la mise en oeuvre d'actions locales.

Phases de développement du programme

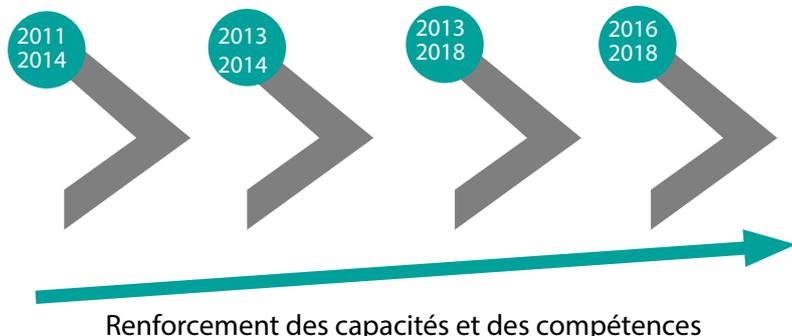
Appui à l'élaboration des PCD de Saint-Louis du Nord, de l'Île de la Tortue et d'Anse-à-Foleur

Appui à la mise en oeuvre des PCD : action pilote et pédagogique

Appui aux OSC et à la mise en oeuvre des projets issus des PCD

Appui aux Autorités Locales nouvellement élues

Cet appui au développement local a pour objectif de rassembler les autorités locales (AL), les organisations de la société civile (OSC), et les services techniques déconcentrés de l'Etat : trois secteurs essentiels mais peu habitués travailler ensemble.



Guirlene Monestime (organisation AJDD, 1^{ère} section Saint-Louis du Nord)

« Je ne pensais pas que dans une organisation il y avait autant de choses, c'est pour cela j'ai fait face à de grands problèmes. Maintenant je connais mon rôle et celui des autres, ce qui va permettre à mon organisation de maintenant bien fonctionner grâce à la formation sur la vie associative ».

Des OSC formées et valorisées pour développer leur territoire.

Organisations de la Société Civile (OSC). Ces dernières ont été sélectionnées, à l'issue d'un processus transparent, par un comité composé de 3 représentants de chaque CDC (Conseil de Développement Communal) et de représentants de trois directions départementales (Affaires Sociales, Planification et Agriculture). Elles sont intégrées aux politiques locales de développement de la zone. Cet accompagnement de proximité permet aux OSC bénéficiaires « d'apprendre en faisant ». Elles ont donc bénéficié de formations par l'équipe d'ID et ont été appuyées pour la mise en oeuvre de leurs projets. 13 de ces OSC ont bénéficié d'un appui financier leur permettant de réaliser leur initiative issue du PCD, en concertation avec les autorités locales de la zone.

Les métiers d'ID

Avec son programme d'appui au développement local à Haïti, ID met en oeuvre ses 3 métiers : la réponse aux besoins de base, le renforcement de capacités des partenaires locaux, et enfin les innovations dans le secteur concerné.



Ils travaillent avec nous

- La Direction départementale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe qui valide les étapes et le processus d'élaboration des PCD.
- La direction départementale du ministère des affaires sociales et du travail sur les questions relatives aux statuts et fonctionnement des Organisation de la Société Civile.
- La direction départementale du ministère de l'Agriculture sur les projets à caractère agricoles
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) sur le renforcement des capacités des autorités locales
- L'organisation haïtienne ADEMA, qui mène des actions similaires dans d'autres communes du département.

Le renforcement des Autorités Locales

Les autorités locales (AL) sont les premières institutions responsables du développement de leurs territoires. Depuis 2011, elles sont au centre des processus de PCD dans les 3 communes. Suite à l'élection de maires élus en 2016, ID reprend également son action de renforcement de leurs capacités.

L'élaboration des PCD comme mise en pratique de la concertation

En complément de cette élection, un processus ouvert à toutes les sections, a permis à tous les acteurs membres du CDC (Comité de Développement Communal) de participer à l'analyse et à la sélection des projets par section devant bénéficier de financements. L'un des projets choisis par exemple, est la construction d'un bâtiment administratif qui servira au plus grand nombre : bureau de permanence pour les élus de la section, hébergement pour les prestataires de passage et espace communautaire de rencontres et de loisirs.

Chiffres clés 2011-2015

3 PCD élaborés (Saint-Louis du Nord en 2012, l'Île de la Tortue en 2013 et Anse-à-Foleur en 2014), 13 cadres de concertation constitués

150 élus (Maires, CASEC et ASEC) sont initiés sur l'approche Développement Local,

24 OSC sont formés sur l'approche DL, élaboration et Gestion de projet, problématique Genre, Plaidoyer etc

13 OSC ont bénéficié d'un appui financier et d'un accompagnement de proximité de l'identification à l'évaluation des projets

2 sections communales ont bénéficié d'un appui financier (près de 4 millions HTG au total) et technique : de la priorisation à la mise en oeuvre d'un projet pilote issu du PCD.

Construction du bâtiment administratif et communautaire logeant les bureaux CASECS de la section

41 Candidats CASEC et maires élus des communes de Saint-Louis du Nord et d'Anse-à-Foleur formés sur leurs rôles et leur mission.

7 salariés

Budget annuel : 257.000 €